

ENGAGEMENT DES PARENTS

Documents à fournir pour les inscriptions :

- L'attestation du quotient familial CAF du mois en cours
 - L'autorisation de consultation des quotients familiaux si non fournie les années précédentes
 - Un justificatif de domicile de moins de 3 mois
 - La fiche sanitaire complétée et signée
 - L'engagement des parents (ce document signé)
 - La demande d'inscription aux activités
 - En cas d'interdiction de visite de l'un des deux parents ou de garde partagée :
Une copie du jugement de divorce ou de l'ordonnance (pages concernées uniquement)
- Je m'engage à signaler tout changement de situation ou de coordonnées.
 - Je certifie avoir pris connaissance du règlement à destination des familles et de la charte des restaurants scolaires en inscrivant mon enfant au Pôle Enfance Jeunesse et j'autorise le personnel encadrant :
 - A prendre les mesures d'urgence en cas d'accident.
 - A sortir mon enfant de l'enceinte de l'établissement pour les sorties en groupe.
 - A transporter ou à faire transporter mon enfant dans les véhicules de la commune, dans les transports collectifs, dans les transports en commun dans le cadre des sorties en groupe.
 - A photographier ou à filmer mon enfant dans la mesure où les films et les images ne seront utilisés à aucun autre usage qu'un usage éducatif, inhérent à la vie de la structure et sur les supports communaux.
 - A administrer à mon enfant les éventuelles médications prescrites par le médecin et sur présentation de l'ordonnance dans le cadre d'un PAI.
 - J'ai bien noté que mes factures doivent être acquittées avant le 20 du mois en cours. En cas de non-paiement, l'enfant pourra être exclu définitivement et les créances feront alors l'objet d'une procédure de recouvrement forcée par la Trésorerie de Saint-Priest.

Fait à

Le

Nom, prénom et signature du représentant légal